

CONSEIL MUNICIPAL :

SEANCE DU MERCREDI 2 FEVRIER 2022 A 20 H 00

MESDAMES, MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,

J'ai l'honneur de vous convier, par la présente, à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera **le Mercredi 2 Février 2022 à 20 H 00 à la Mairie**, salle du Conseil Municipal. Vous trouverez, sous ce pli, **les projets de délibérations** qui seront étudiés lors de la séance.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Préambule : Adoption du Procès Verbal de la réunion précédente.

I) INTERCOMMUNALITE

1.1 Modification des statuts de la Communauté de Communes : eaux pluviales urbaines

II) FINANCES

2.1 Subvention à la coopérative scolaire

2.2 Vote du Compte Administratif 2021

2.3 Affectation des résultats 2021

2.4 Vote du Compte de Gestion 2021

III) AFFAIRES GENERALES

3.1 Communications et informations du Maire

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

**Le Maire,
Hervé FONTAINEAU**